



Mon ex femme veut enmener mon fils a la martinique.

Par **stephmitsu**, le **27/07/2010** à **00:29**

Bonjour, le mari de mon ex femme est subitement muté dans un dom tom (martinique). Mon ex femme me reclame une autorisation de sortie du territoire concernant mon fils de 15 ans (11/06/1995). Que puis je faire pour l'empêcher d'éloigner mon fils à 10.000 Km pour les 4 prochaines années ? Merci d'avance...

Par **Marion2**, le **27/07/2010** à **09:01**

Bonjour, il faut saisir le Juge aux Affaires Familiales. Votre fils pourra donner son avis. Il y a la possibilité qu'il parte avec sa mère et que vous, vous l'ayiez pendant les vacances scolaires.